

LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL POUR MANAGER EFFICACEMENT.

Cette formation est destinée aux managers du secteur du BTP qui, dans le cadre de leur gestion du personnel sur chantier ou en agence, ont besoin de connaître les bases du droit du travail afin de déclencher les bons réflexes selon les situations.

Objectifs.

À l'issue de la formation, le stagiaire doit pouvoir se rattacher aux connaissances acquises en droit du travail pour analyser juridiquement la situation qu'il rencontre dans le cadre de son management.

Public concerné.

Cette formation s'adresse à des salariés et dirigeants en position de management dans le secteur du BTP.

Moyens et méthodes pédagogiques.

Les moyens et méthodes pédagogiques incluent des apports méthodologiques, des échanges, notamment à partir de cas pratiques apportés ou de décisions, ainsi que des mises en situation dans des jeux de rôles simples.

Suivi des résultats.

L'intervenant(e) effectue chaque jour des évaluations formatives, tant individuelles que collectives, comprenant des mises en situation et des exercices.

Intervenants.

Nicolas Rognerud : Avocat spécialiste en droit du travail
Vincent El Mahmoud : Juriste en droit du travail

Programme.

4 demi-journées

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : **ACTIONS DE FORMATION**



Jour 1.

EMBAUCHER

- Recruter
- Déterminer le type de contrat et les clauses essentielles : classification, rémunération, durée du travail, etc.
- Les obligations annexes à l'embauche : déclarations, documents à communiquer, médecine du travail, etc.
- La promesse d'embauche

Jour 2.

LA VIE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Les problématiques liées à la durée du travail : trajets, pauses, heures supplémentaires, etc.
- Les absences : maladie, maternité, accident
- L'évolution de la rémunération / les avantages
- L'évolution dans l'emploi / le suivi du salarié
- La loyauté, les cumuls d'activité

Jour 3.

SANCTIONNER OU METTRE FIN AU CONTRAT DE TRAVAIL

- Les problématiques liées à la durée du travail
- Les absences : maladie, maternité, accident
- L'évolution de la rémunération / les avantages
- L'évolution dans l'emploi / le suivi du salarié
- La loyauté, les cumuls d'activité

Jour 4.

CRISES, CONFLITS ET CONTENTIEUX : LES BONS RÉFLEXES

- Les contextes de crise
- Les accidents du travail
- Susciter et maîtriser un départ individuel négocié
- Gérer une situation de harcèlement
- La grève
- Le cas de salariés protégés